

Option : SLAM (Solutions logicielles et applications métiers) Développeur d'applications Analyse, Recherche, conçoit et développe des applications

Qui est-il ?

En 2 ans, le Technicien supérieur en Services informatiques aux organisations, options Solutions logicielles et applications métiers, analyse les besoins des utilisateurs, recherche et choisit une solution adaptée, conçoit et développe des applications, met en œuvre et assure la maintenance des programmes informatiques qui assurent le fonctionnement des applications

L'emploi à l'issue de la formation

L'évolution de carrière correspond souvent à celle du poste lui-même, dépendant de la croissance de l'entreprise et du développement de son informatisation. Elle se traduit par un passage progressif de tâches d'exécution à des tâches de conception d'étude et de décision. Il peut aussi exercer des métiers aussi variés que webmaster, webdesigner, gestionnaire de base de données, hotliner...

Le marché actuel a d'énormes demandes dans ce domaine.

Les enseignements

Matières générales : 300 heures

- Français
- Anglais appliqué à l'informatique de gestion
- Mathématiques pour l'informatique

Matières professionnelles : 900 heures

ANALYSE ÉCONOMIQUE, MANAGÉRIALE ET JURIDIQUE DES SERVICES INFORMATIQUES

- Analyse économique et managériale des services informatiques
 - L'échange sur les marchés
 - L'évolution du marché
 - Les principes de fonctionnement d'une organisation
 - Le système d'information (SI) et les processus de l'organisation (décisionnel, opérationnel)
- Analyse juridique des services informatiques
 - Principes fondamentaux du droit et leur application au secteur informatique
 - L'informaticien salarié et le droit du travail
 - L'environnement juridique de la production et de la fourniture de services
 - La protection juridique des outils et des productions numériques
 - La sécurité des systèmes d'information
 - La responsabilité des prestataires internes et externes du SI

MÉTHODES ET TECHNIQUES INFORMATIQUES

- solutions informatiques (SI)
 - Support système des accès utilisateurs
 - Support réseau des accès utilisateurs
 - Exploitation des données
 - Base de la programmation
 - Support des services et des serveurs
 - Développement d'applications
 - Intégration et adaptation d'un service
- solutions logicielles et applications métier (SLAM)
 - Exploitation d'un schéma de données
 - Programmation objet
 - Conception et adaptation d'une base de données
 - Réalisation et maintenance de composants logiciels
 - Conception et adaptation de solutions applicatives
- projets personnalisés encadrés (PPE)

Les activités en entreprise

Les activités réalisées en entreprise donneront lieu à la mise en œuvre de projets personnalisés encadrés (PPE), projet que l'étudiant soutiendra à l'examen (épreuve de projet personnalisé encadré).

D'autre part, les compétences qu'il aura acquises sur le terrain pourront être référencées dans un dossier lui aussi présenté à l'examen (portefeuille de compétences professionnelles).

Le titulaire du BTS SIO exerce son activité professionnelle pour le compte d'un prestataire informatique qui peut prendre la forme d'une équipe, d'un service, interne ou externe à l'entreprise où il intervient.

Concrètement le titulaire du diplôme participe à la production et à la fourniture de services de type informatique aux organisations soit en tant que salarié collaborateur de l'organisation soit en tant qu'intervenant d'une société de conseils et de services informatiques ou d'un éditeur de logiciels.

Être informaticien, ce n'est plus rester assis derrière un écran à taper des lignes de code, c'est rencontrer ses collègues, dialoguer, animer des réunions, bref, communiquer.

	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	
Formation	1 semaine sur 2 ou 3										1 semaine sur 2 ou 3											
examens	blanc										stage(*)					stage(*)					blanc	

stage(*) : uniquement en formation Initiale ou en formation Professionnelle Temps Partiel

Tarifs (*):

- * Contrat de professionnalisation : 9,15 €/h
- * Formation initiale : 3950 €/an (cursus 7900 €); inclus frais d'inscription

Cette formation diplômante est compatible avec l'activité professionnelle (salarié ou demandeurs d'emploi) ou avec la mission en entreprise (alternant professionnalisation)

Possibilité de règlement en 5 ou 10 échéances par année

- * Formation Professionnelle Temps Partiel : IDEM Formation alternance

(*): sous réserve de modification

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Emplois visés

Le métier visé est "développeur d'applications" (ou programmeur, analyste-programmeur...). ceci implique une pratique maîtrisée des méthodes et outils du traitement de l'information, de la conduite de projet informatique, ainsi que des techniques de communication interpersonnelles. Il doit aussi rester à l'écoute de l'évolution du marché informatique

Nature du travail

De l'analyse résulte un programme. Le développeur est un informaticien capable de créer de A à Z un logiciel comptable, une base de données ou un progiciel de gestion de production. En effet, la réalisation de programmes fait partie de ses compétences principales. Sa démarche de travail est construite autour de quatre grandes étapes. Dans la phase de conception, le développeur analyse, en fonction des besoins des utilisateurs, le projet qui lui est confié. Il étudie les étapes de fonctionnement du programme. Puis il détermine une solution technique avant de créer un prototype de la future application. Suit la phase de programmation. Le développeur peut se charger de l'écriture d'une ou de plusieurs parties d'un programme, ou le concevoir dans sa totalité. Il détaille parfois des lignes de codes informatiques, qui représentent les ordres que va comprendre l'ordinateur. Cependant, de plus en plus, ce spécialiste du développement a recours à des logiciels prêts à l'emploi (logiciels d'aide et progiciels) pour effectuer ses programmations, ce qui lui fait gagner un temps considérable.

Une fois ces phases exécutées, il met au point les protocoles d'essai ou participe à leur élaboration. Cette démarche est essentielle car elle permettra de procéder aux tests des applications. Après quoi il réalise les notices techniques et guides d'installation, qu'il communique aux utilisateurs. Il est parfois amené à apporter à ceux-ci un soutien technique ou à les former à l'application. Enfin, il peut, en l'absence de technicien de maintenance en informatique, assurer le suivi et la maintenance de son produit.

Description des activités en entreprise

Le technicien Services informatiques aux organisations peut être amené à exercer les activités suivantes :

- l'analyse des besoins des utilisateurs dans l'entreprise ou chez le client
- la recherche et le choix d'une solution adaptée répondant aux besoins cités
- la conception des applications (analyse Merise, UML...)
- le développement des applications
- la mise en œuvre et la maintenance des programmes informatiques, afin d'y apporter les modifications nécessaires à leur bon fonctionnement dans le temps
- la formation des utilisateurs aux applications déployées

Savoirs et savoir-faire professionnels

Le titulaire de l'option "Solutions logicielles et applications métiers " doit être capable de couvrir l'ensemble du cycle de vie des applications : analyser les besoins des utilisateurs finaux, rechercher et choisir une solution adaptée, concevoir et développer les applications (génie logiciel), assurer la maintenance des programmes qui assurent le bon fonctionnement de ces applications...

- Informatique générale et télécommunications
- conception de systèmes d'informations
- bases de données
- méthodes et outils de développements des applications
- gestion des organisations.